



## DEMANDE DE MODIFICATION DE FREQUENTATION - UAPE

SA.FO.010/V3

### AVANT-PROPOS

Afin que la modification de fréquentation puisse être prise en compte, ce formulaire de deux pages devra être complété, signé, puis retourné directement au directeur de la structure d'accueil concernée par ce dernier.



Ce document est en lien avec notre règlement tarifaire. En ce sens, les délais mentionnés dans ce dernier se devront d'être respectés.

### DONNÉES GÉNÉRALES

Nom de la structure : \_\_\_\_\_

Nom de l'enfant : \_\_\_\_\_ Prénom de l'enfant : \_\_\_\_\_

**Attention : mon enfant a un régime alimentaire particulier !**

### DEMANDE DE MODIFICATION DE FRÉQUENTATION

#### MOTIFS

Augmentation de fréquentation : souhaitée dès le \_\_\_\_\_

Diminution de fréquentation : souhaitée dès le \_\_\_\_\_

Modification des jours de fréquentation : souhaitée dès le \_\_\_\_\_

### NOUVELLE FRÉQUENTATION SOUHAITÉE



Merci de noter **l'entier** de la fréquentation désirée en apposant une « X » sur chacune des périodes souhaitées.

Prestation	Lundi	Mardi	Mercredi	Judi	Vendredi
1. Début journée					
2. Matin					
3. Midi					
4. Après-midi					
5. Fin journée					



**DEMANDE DE MODIFICATION DE  
FREQUENTATION - UAPE**

**SA.FO.010/V3**



Cette demande de modification de fréquentation ne fait pas office de contrat. Afin que la nouvelle fréquentation puisse débuter, il est obligatoire d'attendre la validation du directeur de structure.

Lieu : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_

Signature (s) :  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

**A REMPLIR PAR LE DIRECTEUR DE STRUCTURE**

**VALIDATION DE LA FRÉQUENTATION**

<b>Prestation</b>	<b>Lundi</b>	<b>Mardi</b>	<b>Mercredi</b>	<b>Jeudi</b>	<b>Vendredi</b>
1. Début journée					
2. Matin	■	■		■	■
3. Midi					
4. Après-midi					
5. Fin journée					

Modification de fréquentation autorisée dès le : \_\_\_\_\_

Date : \_\_\_\_\_

Visa du directeur de structure : \_\_\_\_\_